M18

#15

Mars
Avril
2024

Le magazine de la Mairie du 18e

Votre mairie de proximité

DOSSIER
page 12

PARIS18 EN CHIFFRES
page 6

L'adidas arena

NOS QUARTIERS EN MOUVEMENT
page 10

Porte de la Chapelle

18e MAIRIE

Rassemblons nos talents !

© Erwan Floc'h

Vous êtiez près de 1 000 à la mairie du 18e le 20 janvier dernier pour célébrer 2024 ensemble ! Une après-midi rythmée par un concert du Conservatoire, des ateliers des Centres Paris Anim', une initiation au basket fauteuil et un bal qui a permis de terminer en beauté cette belle journée.

Sommaire

Paris18 en bref — p. 4

Paris18 en chiffres
L'adidas arena — p. 6

Edito de la 1ère adjointe — p. 7

Agenda — p. 8

Nos quartiers en mouvement
Porte de la Chapelle — p. 10

Dossier
Votre mairie de proximité — p. 12

Vos démarches — p. 18

Au quotidien — p. 20

Tribunes politiques — p. 22

JOP : périmètres de sécurité — p. 24

édito

Éric Lejoindre

MAIRE DU 18E

© Erwan Floc'h

Madame, Monsieur,

Le 11 février dernier nous avons célébré l'ouverture de l'adidas arena. Une journée foisonnante d'énergies où se sont rencontrés différentes générations, différents quartiers, pour partager ce moment tant attendu pour le quartier et pour l'arrondissement.

Accueillir cet équipement olympique sur notre territoire, c'est accueillir le monde entier à la Porte de la Chapelle, c'est mettre ce quartier, si souvent critiqué, sous les feux des projecteurs. Et quelle fierté de voir ce territoire devenir un lieu de destination et non plus seulement un lieu de passage qu'on emprunte pour entrer ou sortir de Paris.

Au-delà des Jeux Olympiques et Paralympiques et de la salle de spectacle de 8 000 places assises, l'adidas arena a été pensée comme un équipement de proximité pour servir aux écoles, clubs, associations, habitantes et habitants de l'arrondissement et rejoindre ainsi la liste de nos nombreux équipements sportifs. Aujourd'hui construire, réhabiliter, transformer, c'est avant tout penser les projets sous l'angle de la proximité et mettre l'humain au cœur des réalisations, à l'image des politiques publiques menées à Paris.

Cette ville du quart d'heure, ne serait rien sans les capacités d'actions supplémentaires données aux arrondissements. Qui de mieux que la mairie d'arrondissement pour mettre en place des services adaptés aux différentes réalités de nos quartiers ?

Ce travail de proximité prend tout son sens dans le 18e de par sa diversité.

Travailler à l'échelle de chaque quartier pour apporter des solutions au plus près des besoins de chacune et chacun.

« Penser les projets sous l'angle de la proximité et mettre l'humain au cœur des réalisations»

Rapprochement des services publics, adaptation des horaires, développement de la vie associative, création d'espaces verts, de rues aux écoles, de cours oasis, rénovations des équipements de proximité, autant de sujets traités dans ce magazine qui met en avant votre mairie, vos services et les équipes qui les font vivre.

Vous pouvez compter sur mon équipe et sur l'ensemble des services de la Ville pour continuer de travailler pour vous et avec vous, et répondre au mieux à vos besoins et envies.

© Guillaume Bontemps / Ville de Paris

La 7e édition de la Nuit de la Solidarité s'est déroulée le 25 janvier dernier, rassemblant plus de 2 000 volontaires et une cinquantaine d'associations qui sont allés à la rencontre des sans abri.
Dans le 18e, 229 personnes ont été décomptées (228 en 2023).

1ER JUIN

RENDEZ-VOUS POUR LA NUIT BLANCHE DES ENFANTS !

Depuis plusieurs années, le 18e a choisi de dédier ce rendez-vous parisien incontournable aux plus jeunes.
Une belle façon de donner accès à la culture au petites Parisiennes et petits Parisiens. La thématique de cette édition nous fera voyager à travers 12 territoires imaginaires
Informations à venir sur mairie18.paris.fr

LES HÔTES DES JOP, C'EST VOUS !

La municipalité du 18e vous propose de participer à une exposition organisée cet été dans l'espace public pour accueillir les Jeux Olympiques et Paralympiques sur notre territoire.

Habitant·e·s, commerçant·e·s, souhaitez la bienvenue aux athlètes, spectatrices, spectateurs et touristes qui visiteront notre territoire cet été à l'occasion des JOP.
Nous vous proposons d'accueillir les Jeux et celles et ceux qui viendront dans le 18e à travers une exposition photographique qui mettra en avant vos visages.

Informations et inscriptions sur mairie18.paris.fr

MONTMARTRE À L'UNESCO

© Joséphine Brueder / Ville de Paris

Envie de vous investir dans la candidature de la Butte Montmartre au Patrimoine mondial de l'UNESCO ou simplement de soutenir la démarche ? Retrouvez toutes les actualités sur le site dédié : montmartrepatrimoinemondial.com

TIRAILLEURS AFRICAINS : COMABATTANTS, PRISONNIERS ET RESISTANTS

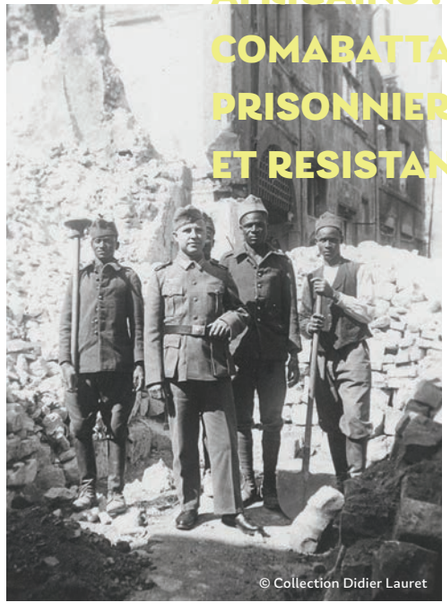
© Collection Didier Lauret

Un an après l'inauguration de la place des Tirailleurs Sénégalais à la Porte de Clignancourt, la mairie du 18e accueille l'exposition « Tirailleurs africains : combattants, prisonniers et resistants ». Proposée par l'association des Tirailleurs de la Loire, cette exposition met en lumière le chemin des troupes coloniales entre les villes de Blois et Giens durant la Seconde Guerre Mondiale, en passant par les combats de 1940, à la détention dans les Frontsalags, jusqu'à la Libération de la France en 1944. Une exposition composée de photographies inédites, d'objets et de documents d'époque à découvrir à la mairie du 18e, du lundi 25 au samedi 30 mars.
Informations sur mairie18.paris.fr

ZOOM SUR L'ALIMENTATION DURABLE

Le samedi 27 avril, le parc Chapelle Charbon accueille la journée de la terre et du climat et vous invite à vous informer, débattre, échanger sur des thématiques quotidiennes autour de la question du climat et de l'environnement.
A l'honneur de cette 3e édition : l'alimentation durable, et plus généralement l'accès à une alimentation toutes et tous avec notamment une conférence gésticulée de Mathieu Delmais.
Au-delà de l'alimentation cette journée sera également l'occasion de s'informer sur la biodiversité, la rénovation énergétique, etc., autant de sujets qui seront abordés au cours de l'après-midi lors des balades, visites et ateliers organisés.

Informations sur mairie18.paris.fr

RWANDA 30 ANS APRÈS

Projection-débat et exposition photo seront proposées dès le 2 avril à la mairie du 18e en partenariat avec CoopCité pour échanger et commémorer les victime du génocide des Tutsi.
Plus d'informations sur mairie18.paris.fr

LA PLACE DES SUV DANS PARIS

Le dimanche 4 février, les Parisiennes et les Parisiens étaient invité·e·s à voter pour la place des SUV dans Paris. Dans le 18e arrondissement, 71,99% des votants ont choisi de répondre favorablement à la création d'un tarif spécifique pour le stationnement des voitures individuelles lourdes, encombrantes, polluantes.

LA PLACE DU NUMÉRIQUE DANS LA FAMILLE

La Semaine de la Parentalité Numérique, se déroulera du 23 au 30 mars dans le 18e, pour mettre en avant le rôle essentiel des parents dans l'éducation numérique de leurs enfants. Cafés débats, ateliers numériques parents/enfants et formations professionnelles, cette semaine regorge de rendez-vous pour aborder les défis et les avantages de l'éducation numérique.
mairie18.paris.fr

PÉRIMÈTRES DE SÉCURITÉ ET JEUX OLYMPIQUES

Une réunion d'information est organisée le mercredi 24 avril à la mairie du 18e en présence de la Préfécture de Police pour présenter les périmètres de sécurité qui seront mis en place dans l'arrondissement. La réunion sera également diffusée en direct sur la chaîne Youtube de la Mairie et sera accessible après la réunion.
mairie18.paris.fr

ADOPTEZ UN LOMBRICOMPOSTEUR

Une nouvelle distribution de lombricomposteurs est organisée le 25 avril à la mairie du 18e.
Pratique dans les appartements, un lombricomposteur est composé de plusieurs étages comportant chacun des bacs. Le premier permet de déposer les déchets biodégradables d'origine végétale, comme des épluchures de fruits et de légumes et le dernier bac est habité par des lombrics (vers) qui se nourrissent des déchets.
Sur inscriptions sur mairie18.paris.fr

L'adidas arena

8 000
places assises

© Guillaume Bontemps / Ville de Paris

Inauguration de l'adidas arena - 11 février 2024

1
Sensory room
destinée à l'accueil de personnes souffrant de troubles du comportement ou autistiques, un lieu qui n'existe aujourd'hui dans aucune salle française. L'adidas arena a reçu le label « Accessibilité » mis en place pour la première fois sur un équipement de type aréna.

6 900 m²
de toiture végétalisée
et **1 700 m² de terrasse plantée**, ce sont 80 % des surfaces horizontales de l'équipement qui sont investies par la nature.

11 février
date d'ouverture de l'équipement
avec une journée d'inauguration festive suivie d'un match du Paris Basket, club résident à l'arena.

2 gymnases
sont ouverts aux habitantes et habitants ainsi qu'aux associations et clubs sportifs du 18e.

4 épreuves olympiques et paralympiques
seront accueillies au sein de l'équipement : le badminton, la gymnastique rythmique, le para badminton et la para altérophilie.

Aimée Lallement et Alice Coachman
sont les noms donnés à ces deux gymnases, rendant hommage à deux athlétes féminines. Aimée Lallement est une athlète médaillée d'or en 110 mètres et au lancer de javelot lors des Jeux Olympiques féminins de 1922. Alice Coachman, athlète également a quant à elle été médaillée d'or au saut en hauteur aux Jeux Olympiques de Londres en 1948 et porteuse de la flamme olympique au Jeux d'Atlanta en 1996.

le billet de

Sarah Proust

1ère ADJOINTE AU MAIRE DU 18e

CONSTITUTIONNALISATION DE L'IVG : UNE GRANDE AVANCÉE ET UN MESSAGE FORT

« La loi détermine les conditions dans lesquelles s'exerce la liberté garantie à la femme d'avoir recours à une interruption volontaire de grossesse » : c'est le texte désormais inscrit à l'article 34 de la Constitution qui détermine les domaines dans lesquels la loi est compétente. C'est une première mondiale, la victoire d'années d'engagement de nombreuses associations et de nombreuses militantes féministes, c'est aussi une victoire du travail parlementaire.

Mais en quoi est-ce si important que ce droit soit inscrit dans un texte, la Constitution, qui est par principe un ensemble de règles qui organisent le fonctionnement d'un État et précisent la répartition des pouvoirs ? Précisons tout d'abord que juridiquement, la Constitution prime sur la loi.

© Erwan Floc'h

Certes, elle peut être modifiée mais, comme nous l'avons constaté lors des débats sur l'adoption de cet article sur l'IVG, réviser la Constitution nécessite un travail long et approfondi et procède ou bien d'un référendum ou bien du vote favorable des 3/5e des parlementaires (du Sénat et de l'Assemblée). La Constitution est donc difficile à modifier, ce qui en fait sa force et assure la stabilité des institutions.

Or, dans de nombreux pays du monde, des partis politiques ou des Gouvernements en place, cherchent à réduire le champ des libertés individuelles et collectives en reprochant à la loi de ne pas être assez forte ou pas assez respectée et ses transgressions insuffisamment sanctionnées. Certains en appellent donc à des modifications constitutionnelles (voire les mettent en œuvre) pour réduire le champ des libertés : cela a récemment été le cas en Hongrie, en Pologne, aux Etats-Unis, par exemple.

Faut-il en conclure que les lois ne servent à rien ? Faut-il tout intégrer à la Constitution pour mieux protéger nos droits ? Certes non ! Mais cet événement de la constitutionnalisation de l'IVG nous fait réfléchir.

Premièrement, il convient de se méfier des organisations politiques, qui en appellent trop souvent à des modifications constitutionnelles en critiquant la loi, ceux qui l'élaborent et ceux qui sont chargés de la faire appliquer. Réviser la Constitution doit rester exceptionnel.

Deuxièmement, il convient de respecter les règles institutionnelles et ne pas jouer avec elles. En effet, les Gouvernements doivent proposer et faire voter des lois applicables et d'emblée conformes à la Constitution, sans attendre du Conseil constitutionnel qu'il affaiblisse des dispositions que l'on a sciemment laisser adopter. Agir ainsi, c'est donner raison à tous ceux qui considèrent que les lois ne servent à rien et que seule la Constitution peut organiser notre vie collective.

Troisièmement, mesurons la chance que nous avons de vivre dans un État démocratique, dans lequel nos droits sont protégés tout en ayant conscience que rien n'est jamais ni joué ni acquis ; veiller à la consolidation et la préservation des droits de toutes et tous suppose un espace de discussion et le maintien de la séparation et de l'équilibre des pouvoirs.

Concertation et démocratie locale

CONSEIL D'ARRONDISSEMENT
Lundi 13 mai à 18h30
À suivre en ligne sur la chaîne Youtube de la mairie du 18e

Espace public

PRÉSENTATION DE LA FUTURE RUE AUX ÉCOLES VAUVENARGUES
Lundi 22 avril à 18h30
Ecole maternelle - 2, rue Vauvenargues

PÉRIMÈTRE DE SÉCURITÉ JOP : RÉUNION D'INFORMATION
Mercredi 24 avril à 19h
Mairie du 18e

Mémoire

RWANDA, 30 ANS APRÈS COMMÉMORATION DU GÉNOCIDE DES TUTSIS
Du 2 au 7 avril
Mairie du 18e – 1, place Jules Joffrin

COMMÉMORATION DU 21 AVRIL 1944
Lundi 22 avril
Plus d'informations à venir sur mairie18.paris.fr

EXPOSITION "CONSEIL NATIONAL DE LA RESISTANCE"
Du 15 au 20 avril
Mairie du 18e – 1, place Jules Joffrin

COMMÉMORATION DE LA JOURNÉE DE LA DÉPORTATION
Mardi 30 avril à 10h
Monument aux morts
Hall d'accueil de la Mairie du 18e

COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945
Mercredi 8 mai à 10h
Monument aux morts
Hall d'accueil de la Mairie du 18e

Seniors

BAL DES SENIORS
Vendredi 17 mai de 14h à 17h
Mairie du 18e – 1, place Jules Joffrin

Animations locales

SPECTACLE DE HIP HOP
Samedi 27 avril de 14h à 17h
Square Louise Michel
Organisé par Street dance Paris

OLYMPIADES DE CLIGNANCOURT
Du 17 au 19 avril
Square Marcel Sembat
Organisé par la Cie Etoile du Sol

LE 18E EN JEU
Samedi 27 avril de 13h à 19h
Rue Ferdinand Flocon
Organisé par le Petit Ney et plusieurs associations

Environnement

DISTRIBUTION DE LOMBRICOMPOSTEURS
Lundi 25 avril à 18h30
Mairie du 18e – 1, place Jules Joffrin
Sur inscriptions : mairie18.paris.fr

JOURNÉE DE LA TERRE ET DU CLIMAT
Samedi 27 avril après-midi
Parc Chapelle Charbon – 5, rue de la Croix Moreau
Plus d'informations mairie18.paris.fr

EXPOSITION LES HERBIERS EN HERBE
Du 21 au 29 mai
Plus d'informations mairie18.paris.fr
Mairie du 18e – 1, place Jules Joffrin

Santé

COLLECTE DU DON DU SANG
Jeudi 28 mars de 14h à 20h
Mairie du 18e – 1, place Jules Joffrin

SAMEDI QUI SAUVE
Samedi 27 avril à 9h
Mairie du 18e – 1, place Jules Joffrin
Plus d'informations mairie18.paris.fr

Familles

MAQUIS D'EMERVEILLE
Samedi 30 mars à 15h30
Jardin Frédéric Dard
Sur inscriptions :
maquis@lesdemainsquichantent.org

SEMAINE DE LA PARENTALITÉ NUMÉRIQUE
Du 23 au 30 mars
Plus d'informations page 5

RÉUNION D'INFORMATION POUR LES FUTURS PARENTS
Lundi 29 avril à 14h
Mairie du 18e – 1, place Jules Joffrin

Emploi

FORUM DE L'EMPLOI
Jeudi 30 mai après-midi
Mairie du 18e – 1, place Jules Joffrin
Informations page 19

Santé

FORUM DE L'EMPLOI
Jeudi 30 mai après-midi
Mairie du 18e
Informations page 19

Culture

Expositions

« 1940-1944 LES TIRAILLEURS AFRICAINS : COMBATTANTS, PRISONNIERS ET RESISTANTS »
Du 25 au 30 mars
Mairie du 18e – 1, place Jules Joffrin

« BERCY. STREET WORKOUT » PHOTOGRAPHIES DE MARINE PEIXOTO
Jusqu'au 19 mai
Le BAL – 6, impasse de la Défense
le-bal.fr

« LA ROSE DE JÉRICHO »
Jusqu'au 30 juin
ICI – 56, rue Stephenson
institut-cultures-islam.org

« HEY CÉRAMIQUE »
Jusqu'au 14 août
Halle Saint-Pierre – 2, rue Ronsard
hallesaintpierre.org

« AUGUSTE HERBIN LE MAÎTRE RÉVÉLÉ »
Jusqu'au 15 septembre
Musée de Montmartre – 12, rue Cortot
museedemontmartre.fr

Livre

SEMAINE DU LIVRE À LA GOUTTE D'OR
Du 2 au 7 avril

Musique

JEUDI ? C'EST MUSIQUE
Le romantisme à quatre mains
Jeudi 11 avril à 19h
Compositeurs d'aujourd'hui
Jeudi 23 mai à 19h
Mairie du 18e – 1, place Jules Joffrin

Histoire

MERCREDIS DES RÉVOLUTIONS
Révolution des œillets
Mercredi 3 avril à 18h30
Sport et révolution
Mercredi 23 mai à 18h30
Mairie du 18e – 1, place Jules Joffrin
mairie18.paris.fr

Porte de la Chapelle

L'accueil des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 à la Porte de la Chapelle marque un temps fort pour la transformation du quartier. Cet été les caméras du monde entier seront tournées vers notre territoire pour célébrer le sport. Avec l'adidas arena, la porte de la Chapelle devient un lieu de destination. Zoom sur ce quartier et ses nouveautés.

UN ESPACE PUBLIC TRANSFORMÉ

Des trottoirs élargis, davantage de végétalisation, un axe cyclable mieux protégé, les nouveaux aménagements de la rue de la Chapelle sont là !

Après de nombreux mois de travaux, l'axe Chapelle - Marx Dormoy revêt un nouveau visage avec 9 500 m² d'espace piéton sur la rue de la Chapelle déjà livrés, plus de 70 arbres plantés et une surface végétalisée de plus de 2 300 m² déjà réalisée.
Au total cet axe du nord-est parisien comptera 23 850 m² de trottoirs, 5 255 m² de végétalisation et plus de 1 065 m de pistes cyclables.

Une transformation majeure qui participe à l'avenir de ce territoire et illustre les ambitions de la municipalité du 18e: redonner aux habitants une place centrale dans les aménagements pour mettre le territoire à leur service tout en faisant face au défi de la crise climatique.

LES PROCHAINES ÉTAPES

AVRIL 2024

Enrobé définitif de la route, installation du mobilier important, fin progressive des travaux côté est et sur le rond point

On vous donne rendez-vous au printemps pour inaugurer ensemble ce nouvel axe !
Infos à venir sur mairie18.paris.fr

© Erwan Floc'h

© Mairie du 18e

POUSSEZ LA PORTE D'ACTIV'18

Depuis maintenant 1 an, l'équipe d'Activ'18 vous accueille 10, rue Tristan Tzara. Une boutique sous forme de friperie, ouverte à toutes et tous, et surtout un lieu de vie et de rencontre au coeur du quartier.
Un lieu de restauration géré également par l'équipe d'Activ'18 ouvrira ses portes à l'été boulevard Ney.
Plus d'informations à venir sur ***mairie18.paris.fr***

OUVERTURE DE L'ADIDAS ARENA

Le 11 février dernier, l'adidas arena a ouvert ses portes ! Ce nouvel équipement qui accueillera les Jeux Olympiques et Paralympiques est également un lieu de pratique sportive de proximité ouvert sur le quartier.
L'adidas arena en chiffres page 6

© Guillaume Bontemps / Ville de Paris

LA MAIRIE MOBILE

le saviez-vous ? Deux Mairie mobile sont ouvertes au coeur du quartier :
• 46, Boulevard Ney - Les vendredis de 9h30 à 12h
• 9, allée Léon Bronchart - Les mercredis de 9h à 12h

En savoir plus sur la mairie mobile page 17

BIENVENUE AUX BEAUX-ARTS !

Les Ateliers Chapelle International, nouveau site des Ateliers des Beaux-Arts de la Ville de Paris, viennent d'ouvrir leurs portes au coeur du quartier Chapelle International, 7 rue Pierre Mauroy.
Ce nouvel équipement accueille les cours des beaux-arts et proposent également aux associations du 18e deux salles de danse.
Plus d'informations sur mairie18.paris.fr

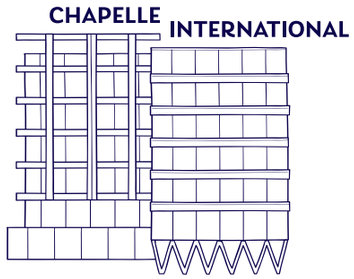

© Mathilde Gardel

LIEU DE VIE POUR LE QUARTIER

Situé au 9, rue Tchaïkovski, le Centre Paris Anim' Hébert propose des d'activités régulières : arts plastiques, musique, langues, sport, ainsi que des stages pendant les vacances.
La particularité ? Un joli toit-terrasse avec un jardin participatif où chaque samedi un professionnel réalise des ateliers : fabrication de nichoirs, créations artistiques autour des saisons pour les petits et les grands !
La structure réserve aussi un accueil pour les jeunes de 14 à 26 ans avec un point d'information jeunesse en cours de labellisation afin de les aider dans leur projet d'insertion professionnelle ainsi que sur des questions de santé, emploi et de culture.
Plus d'informations sur mairie18.paris.fr

dossier

BIBLIOTHÈQUE

Votre mairie de proximité

© Erwan Floc'h

© Erwan Floc'h

Paris compte plus de 2 millions d'habitantes et d'habitants réparti.e.s dans 17 arrondissements avec chacun leurs spécificités.
La mairie d'arrondissement, mairie de proximité, permet d'adapter à chaque territoire la gestion quotidienne : espace public, équipements publics, événements, informations,...
Dans le 18e nous nous attachons à prendre en compte la réalité de notre territoire pour offrir à toutes et tous des services publics de qualité et adaptés au plus près des habitantes et habitants.

© Mathilde Gardel

Au plus près des besoins des habitantes et des habitants

Rencontre avec

Eléonore Koehl

Directrice Générale des Services de la mairie du 18e

© Mairie du 18e

— Quel est le métier d'une Directrice générale des Services dans une mairie d'arrondissement ?
Ce métier comprend deux grandes missions. Une première consiste à assurer le bon fonctionnement des services de la Mairie d'arrondissement et de la Maison de la Vie associative et citoyenne qui lui est rattachée.

Une seconde mission découle de la mise en œuvre du « Pacte Parisien de la Proximité » voté par le Conseil de Paris en 2021 et qui consiste à faire de l'arrondissement le territoire de référence de toutes les politiques municipales, de leur conception à leur mise en œuvre, en positionnant le Maire d'arrondissement comme le pilote territorial pour définir les priorités d'actions et les projets de territoire.

— Comment décririez-vous la mairie d'arrondissement et son rôle auprès des habitantes et des habitants ?
La Mairie d'arrondissement est un premier niveau de service public. Elle délivre des informations et des services de qualité et accompagne les plus fragiles. Elle propose ainsi une aide aux démarches administratives au moyen de permanences dans différents domaines (rénovation du logement, aide juridique, écrivain public, handicap etc.) et va au-devant de son public en proposant des permanences hors-les-murs sur l'espace public et au sein d'équipements partenaires (espace parisien d'insertion, bibliothèques).

Elle est également la maison de toutes les habitantes et de tous les habitants en organisant et accueillant des événements favorisant les rencontres, le partage culturel et les moments de festivité. Elle finance ainsi des actions d'animation locale.

Enfin, la Mairie d'arrondissement pilote le déploiement des services de proximité comme la création des rues aux écoles ou encore le maillage en offre de santé.

— Combien de personnes travaillent au quotidien pour la mairie d'arrondissement ?
Cela représente plus de 3000 agents : une centaine au sein de la Mairie sont en charge de l'accueil général, de l'état civil, des inscriptions scolaires et en crèches, des élections, des titres d'identité, de la délivrance de certificats, attestations d'hébergement et légalisation de signature, de la délivrance d'informations relatives à l'urbanisme, du soutien de la vie associative et citoyenne mais aussi des ressources humaines, des finances, de la logistique et des travaux.

Le reste des effectifs composent les services déconcentrés des directions opérationnelles qui assurent les services publics parisiens sur l'arrondissement : services propreté, voierie, espaces verts, écoles, crèches, bibliothèques, équipements sportifs, services sociaux, résidences séniors, conservatoire, police municipale etc.

Ajuster à l'échelle du quartier

Si l'échelle de l'arrondissement est importante, celui du quartier l'est tout autant. La diversité du 18e l'illustre parfaitement. Chaque quartier a ses spécificités, son quotidien, son rythme.
La municipalité du 18e s'attache à prendre en compte les réalités de chacun de ses quartiers que ce soit pour organiser les transformations sur l'espace public ou pour adapter les services publics tels que la propreté du territoire.

Des services publics adaptés

© Erwan Floc'h

La territorialisation (voir encart ci-dessous) donne à la mairie d'arrondissement les moyens nécessaires pour agir sur le cadre de vie du territoire et adapter ainsi les services publics à la réalité de ce dernier. Sur les sujets d'entretien de l'espace public comme la propreté, une enveloppe budgétaire territoriale est désormais mise à disposition du Maire d'arrondissement. Elle est dimensionnée en tenant compte de l'intensité d'usage de l'espace public. Les équipes urgence propreté ont quant à elles été doublées, permettant de couvrir l'arrondissement durant toute la journée.
La Police Municipale est un autre exemple de ce travail de proximité exercé par la mairie d'arrondissement directement avec : un interlocuteur unique, des effectifs renforcés et dédiés au territoire. Ainsi, le Maire du 18e intervient en lien avec la direction de la Police Municipale pour définir les missions et les parcours de tranquilités.

Embellir votre quartier

Lancée en 2020, la démarche Embellir votre quartier illustre également cette volonté d'améliorer le quotidien à l'échelle du quartier. Au centre de ce dispostif, c'est la mairie d'arrondissement qui permet d'organiser au mieux la concertation et la coordinnation des travaux en lien avec les acteurs du quartier pour être au plus près de la réalité du territoire.

LA VILLE DU QUART D'HEURE, C'EST QUOI ?
Ville des proximités dans laquelle la vie de quartier est plus conviviale et les services du quotidien sont accessibles à moins de 15 minutes de chez soi, en utilisant des modes de déplacement doux.

LA TERRITORIALISATION

Depuis 2021, la Ville de Paris s'est engagée dans une territorialisation, offrant plus de compétences aux mairies d'arrondissement.
L'objectif ? Permettre une meilleure gestion de proximité, notamment en termes de propreté et de sécurité, et s'inscrit dans le cadre de la construction de la « Ville du Quart d'heure ».
Cette territorialisation fait de l'arrondissement l'échelon de référence de l'action municipale pour améliorer la qualité du service public. Cela implique de déléguer les responsabilités et de renforcer les moyens d'intervention des maires d'arrondissement pour piloter l'action municipale sur leur territoire.

Les équipements de proximité

Bibliothèques, centres Paris Anim', gymnases, Espaces Parisiens des Solidarités, ... de nombreux équipements publics sont ouverts sur notre territoire et nous accueillent au quotidien, quel que soit notre âge et notre situation. Tour d'horizon de quelques uns de ces lieux !

© Erwan Floc'h

La culture et les loisirs

Le 18e compte cinq bibliothèques dont les activités sont très variées ! Au-delà du prêt des livres, les bibliothèques de l'arrondissement proposent de très nombreux services comme des permanences d'écrivain public ou encore de l'aide au numérique.
Les équipements sportifs de proximité sont eux aussi très présents sur le 18e, trois piscines (une quatrième en construction), une dizaine de gymnases et centres sportifs et plusieurs Terrain d'Eduction Physique (TEP) accessibles dans les squares et jardins.
Enfin, trois centres Paris Anim' sont ouverts toutes l'année et proposent un très grand nombre d'activités au plus jeunes comme aux adultes.

La solidarité

Anciennement CASVP (Centre d'Action Social de la Ville de Paris), les Espaces Parisiens des Solidarités (EPS) sont ouverts aux habitantes et habitants du 18e arrondissement. Ils accueillent, informent et orientent les personnes confrontées à des difficultés dans leur quotidien ou qui souhaitent s'informer sur leurs droits sociaux (EPS du 18e - 115 bis rue Ordener).

La vie associative

Les associations ont elles aussi leur équipement de proximitié : la Maison de la Vie Associative et Citoyenne (MVAC). Un lieu ressource dédié au soutien et au développement de la vie associative et de la participation citoyenne. Les associations peuvent y trouver conseils, informations, soutien à la communication et des espaces pour se réunir (MVAC du 18e : 15, passage Ramey).

PERMANENCES EN MAIRIE

Tout au long de la semaine des permanences sont accueillies à la mairie du 18e. Toutes les permanences sont gratuites :

- *Écrivain public*
- *Conciliateurs de justice*
- *Médiateur de la Ville*
- *Parenthèse Médiation*
- *ADIPR - information retraites*
- *PIVOD - information création d'entreprises*
- *SOLIHA - information logement pour les propriétaires*
- *ADIL - information logement et habitat*
- *Avocats*
- *Association de Défense des Consommateurs Paris Nord Est*
- *Accueil en crèche municipale*
- *Droits de l'accueil social CAF*
- *CIDFF - informations sur les violences conjugales*

Retrouvez les horaires et conditions d'accueil de chaque permanence sur mairie18.paris.fr

L'ACCÈS AU NUMÉRIQUE

Tous les jours de 9h à 17h un espace de facilitation numérique est accessible à la mairie du 18e. Gratuit, vous y trouverez de l'aide pour utiliser les outils numériques.

LES NOCTURNES

Le saviez-vous ? Tous les jeudis, la mairie du 18e rallonge ses horaires et vous accueille jusqu'à 19h30. Une façon de faciliter les démarches de celles et ceux qui ne peuvent pas venir en journée en raison de leurs impératifs.

Faciliter l'accès aux services publics

C'est dans une démarche d'« aller-vers » que le dispositif mairie mobile a été créée à Paris. Aujourd'hui, le 18e compte trois mairies mobiles qui permettent d'offrir un service public de proximité personnalisé et sans rendez-vous.

© Mathilde Gardel

La mairie au cœur des quartiers du 18e

Aller chercher les usagers qui n'iraient pas en mairie pour diverses raisons (éloignements social, administratif, numérique ou encore géographique) et les accompagner de A à Z dans certaines de leurs démarches administratives, c'est tout l'enjeu de la Mairie mobile. « *On cherche à être là où les gens circulent* », explique la coordinatrice Mairie mobile de la Ville de Paris. L'idée, c'est qu'il n'y ait pas de barrière : pas de grande porte à pousser, pas de bureau à chercher, pas de personne à trouver. « *Les permanences attirent ceux qui sont plus à l'aise dans un bus car c'est un lieu non conventionnel au niveau administratif ; ceux qui trouvent un intérêt à faire traiter plusieurs démarches au même endroit, avec la même personne ; ceux qui ne sont pas très à l'aise avec le numérique et qui ont besoin d'être rassurés...* », détaille la coordinatrice Mairie mobile. Car bien sûr, avec la Mairie mobile, au-delà de proximité, c'est d'humain dont il est question. « *La plupart des usagers qu'on accompagne viennent pour le lien social. Pour parler à quelqu'un « en vrai »* », témoigne une agente fixe de l'équipe Mairie mobile.

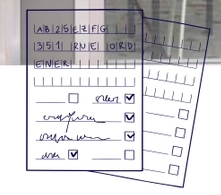

LES MAIRIES MOBILES DANS LE 18E

- *46, Boulevard Ney - les vendredis de 9h30 à 12h*
- *Esplanade Nathalie Sarraute (devant la bibliothèque Vaclav Havel) - les mardis de 9h30 à 17h*
- *9, allée Léon Bronchart - les mercredis de 9h à 12h*

Le dispositif mairie mobile est fermé pendant les vacances scolaires

LES LETTRES D'INFORMATION

Culture, familles, quartier... Plusieurs lettres d'information sont régulièrement envoyées pour vous informez au mieux !

- ***Actualités générales** - un jeudi sur deux (hors vacances scolaires)*
- ***Actualités de votre quartier** - toutes les deux semaines (hors vacances scolaires, en alternance avec la lettre d'information générale)*
- ***Actualités culturelle** - tous les débuts de mois*
- ***Actualités des familles** - à chaque rentrée des vacances scolaires*

Une ou plusieurs, à vous de choisir ! Vous pouvez vous désabonner à tout moment.

S'inscrire aux lettres d'information mairie18.paris.fr

Plongez au coeur de Dauvin !

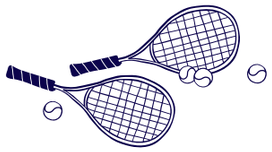

Après plusieurs mois de travaux, le centre sportif Bertrand Dauvin accueille le public dans des locaux rénovés.

© Clément Dorval / Ville de Paris

Nouvelle piscine, terrains de tennis couverts, gymnases rénovés, accessibilité renforcée voici les travaux qui ont été entrepris dans cet équipement de proximité.
Du sol au plafond, une rénovation complète a été faite pour permettre un meilleur accueil des usagères et des usagers et en le rendant plus accessible aux personnes en situation de handicap.
L'extérieur a également bénéficié avec la piste d'athlétisme refaite intégralement pendant l'été 2023, tout comme la couverture des terrains de tennis achevée il y a près d'un an.

HÉRITAGES DES JEUX DE PARIS 2024

Cet été, cet équipement accueillera des athlètes du monde entier pendant les Jeux Olympiques de Paris et sera un des sites d'entraînement. Une occasion saisie par la Ville de Paris pour y engager un chantier d'ampleur, comme dans d'autres sites sportifs de la capitale, rénovés par la Ville et ses partenaires à l'occasion des Jeux Olympiques et Paralympiques.

© Guillaume Bontemps / Ville de Paris

1 piscine

rouverte depuis le 22 janvier après 16 mois de travaux.

Retrouvez le reportage complet sur paris.fr

Forum pour l'emploi, nouvelle édition

© Mathilde Gardel

Rendez-vous emploi phare de l'arrondissement, le forum pour l'emploi revient le 30 mai prochain dans le 18e.

Organisé en partenariat avec les acteurs de l'emploi de l'arrondissement, cet événement rassemble chaque année plusieurs dizaines d'entreprises ainsi que des structures emploi et de formation. Ouvert à toutes et à tous, il permet de trouver des offres d'emploi près de chez vous et d'échanger avec des professionnels.

Informations à venir sur mairie18.paris.fr

Toutes les infos liées aux Jeux dans votre boite mail

La Ville de Paris a lancé la lettre d'information « Paris info jeux 2024 » avec des informations personnalisées et localisées.

Les activités et événements près de chez vous, les informations de circulation jusqu'à votre travail, etc. Choisissez les zones géographiques qui vous concernent, ainsi que les thématiques qui vous intéressent et restez informé·e régulièrement, et durant tout la période des Jeux Olympiques et Paralympiques.

S'abonner sur infojeux.paris.fr

18e MAIRIE

MAIRIE DU 18E

Services municipaux
Lundi - Vendredi
8h30 - 17h
(19h30 le jeudi)
Samedi 9h - 13h30

01 53 41 18 18
1, place Jules Joffrin
75877 PARIS Cedex 18
M° Jules Joffrin, ligne 12
Bus 31, 60, 80, 85, 40
Stations Vélib'
18025, 18021, 18030, 18016

mairie18.paris.fr
participezparis18.fr

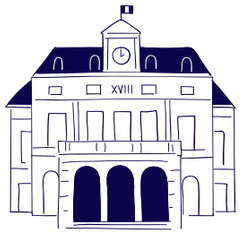

Des rues mieux partagées

Plus besoin de vous les présenter, les rues aux écoles font désormais parties du paysage de notre ville.

Plus de places aux piétons et à la végétalisation, voici deux des objectifs des rues aux écoles, qui permettent également des trajets plus sécurisés pour nos enfants.
Aujourd'hui, le 18e arrondissement compte 12 rues aux écoles dont 5 sont aménagées et 2 en cours d'aménagement. Parmi les rues aménagées, la rue Ferdinand Flocon, toute première aménagée en 2021, ou encore les rues Saint-Luc ou Championnet aménagées plus récemment.

LES NOUVEAUTÉS 2024

Au printemps, deux nouvelles rues aux écoles verront leurs aménagements s'achever : la rue Philippe de Girard ainsi que la rue d'Orsel. Offrant à elles deux 200 m réservés aux piétons et une surface végétalisée de 320 m².
Ces deux rues aux écoles sont loin d'être les dernières, d'autres aménagements sont prévus dans le 18e, avec notamment les rues d'Oran, Jean-Baptiste Clément ou encore la rue Vauvenargues, qui fera d'elle la plus grande rue aux écoles du 18e !

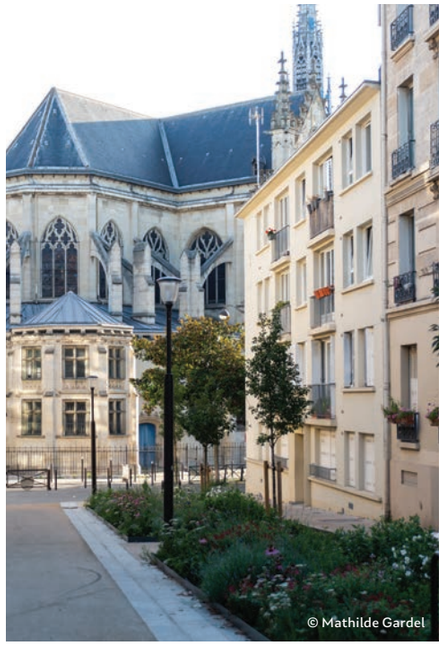
© Mathilde Gardel

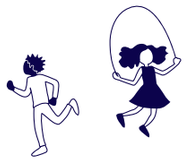

© Mathilde Gardel

Quatre arbres ont été plantés sur la place des Messageries de l'Est pour compléter les aménagements de cette rue aux écoles.

Plantations capitales : on continue

Depuis le début de l'année 2024, plus de 80 arbres ont déjà été plantés dans l'arrondissement, et d'autres suivent !

Parmi les plantations à venir : le croisement des rues Leibniz et Vauvenargues, un petit projet du Budget Participatif prévoit la plantation de deux arbres. Dans le cadre du programme végétalisation des grands axes, les travaux se poursuivent sur la rue Clignancourt avec la plantation de 25 arbres et 300 m² de jardinières en pleines terres prévues cette année.
Des nouveaux arbustes seront également plantés au 43-51 rue Polonceau, la rue d'Orsel, bénéficiera quant à elle de 180m² de jardinières avec des arbustes qui seront plantés à la fin des travaux de cette rue aux écoles au printemps.
Enfin, la rue d'Oran, sur le modèle de la rue Championnet, bénéficiera de plusieurs jardinières végétalisées.

© Mathilde Gardel

Végétalisez le 18e !

Envie de se lancer dans la végétalisation de votre rue ? Un nouvel appel à projet « Végétalisons notre 18e » est lancé ! Ouvert à toutes et tous, il permet d'être accompagné dans la mise en place de son projet de végétalisation.

Plus d'info sur mairie18.paris.fr

M18

Directeur de la Publication :
Éric Lejoindre,
Maire du 18e

Rédaction en chef et coordination :
Mairie du 18e - Service communication

Mise en page :
Mairie du 18e - Service communication

Conception graphique et illustrations :
© Stéphanie Léonard - thylacine.fr

Photographies :
Erwan Floc'h, Mathilde Gardel, Collection Didier Lauret, Guillaume Bontemps / Ville de Paris, Clément Dorval / Ville de Paris, Jospéhine Brueder / Ville de Paris
Photo de couverture :
© Mathilde Gardel

Impression :
Groupe Morault
Imprimerie de Compiègne

Dépôt légal : mars 2024

Tirage :
120 000 exmplaires

DES MOYENS POUR NOS ENFANTS !

Partout en France une baisse démographique conduit l'Etat à décider de la fermeture de classes. A Paris, le 18e est très impacté par les mesures de carte scolaire. Nous l'affirmons sans ambiguïté : nous sommes opposés aux fermetures de classes !
Nous refusons cette politique du chiffre qui ne nous semble être ni l'intérêt des établissements, ni cohérent avec la situation du 18e (nombreux dispositifs pour des enfants aux des besoins spécifiques, des enfants à la rue ou en hôtels, des quartiers en éducation prioritaire ou prioritaire renforcée).
Par ailleurs, nous déplorons que ces mesures ne prennent pas en considération les projets urbains à venir.
D'autres solutions existent. Les élus de la majorité municipale ont voté en Conseil de Paris de février dernier une nouvelle sectorisation du premier et du second degré qui découle d'une réflexion sur le rééquilibrage des secteurs scolaires. Des changements qui seront effectifs à la rentrée 2024. Ainsi, nous proposons un renforcement des effectifs des « petites » écoles maternelles suite à la fermeture de l'école Cloÿs et proposons plus de mixité sociale et scolaire dans le second degré.
Plus que jamais l'école publique doit être soutenue par l'Etat.
Refuser ces fermetures de classes c'est se battre pour une école publique ambitieuse et où la mixité serait renforcée. L'école publique est le socle de la République et tout ce qui contribue à l'affaiblir, affaiblit notre ciment collectif. Nous continuerons à œuvrer contre ces fermetures et à proposer nos projets alternatifs en faveur de l'éducation dans le 18e.

Le Groupe des élu-e-s Paris en Commun : Maya Akkari, Nadia Benakli, Kadiatou Coulibaly, Jean-Philippe Daviaud, Afaf Gabelotaud, Jacques Galvani, Mario Gonzalez, Kévin Havet, Ayodele Ikuesan, Eric Lejoindre, Ariel Lellouche, Gilles Ménède, Dieudonné Ngomou, Sarah Proust, Carine Rolland, Gabrielle Siry Houari, Violaine Trajan.

LE NOUVEAU MINISTRE DES PROPRIÉTAIRES : LA HONTE !

Nous sommes particulièrement défavorables à la nomination récente de Guillaume Kasbarian en tant que Ministre délégué au logement. Elle représente une provocation à l'encontre de ce secteur qui connait une crise sans précédent. Auteur de la loi « antisquat », une des lois les plus répressives sur les expulsions locatives, visant les personnes les plus vulnérables, ce nouveau ministre hostile aux pauvres représente un virage toujours plus marqué à droite du gouvernement. « Grâce » à lui, se loger est presque criminel, alors que c'est un droit. 70 ans après l'appel de l'Abbé Pierre, c'est tout simplement honteux.
Nous avons à Paris 3500 personnes qui dorment à la rue (chiffres de la Nuit de la Solidarité 2024), soit 16% de plus qu'en 2023, avec un nombre d'enfants en constante augmentation.
A ces 3500 personnes, il faut ajouter les personnes mal-logées, qui vivent dans des appartements trop petits, insalubres.
Le Conseil du 18ème arrondissement a voté notre vœu en janvier, demandant une prolongation de la trêve hivernale avec l'arrivée des JOP. C'est absolument essentiel, de plus en plus de propriétaires tentent de virer leurs locataires alors qu'ils n'en ont pas le droit pour louer leurs biens à des prix exorbitants cet été. Cela va dans le même sens que la proposition de loi déposée par Ian Brossat et d'autres sénateur-trices afin d'instituer une trêve olympique (du 31/03 au 01/11) des expulsions locatives des occupants de bonne foi sans solution de relogement. On y croit !

Groupe des élu.e.s communistes
Ian Brossat
Barbara Gomes
Gérald Briant
Danièle Premel
Pierre Chaulet
Marie-Laure Casier

RÉPONDRE AUX CRISES PAR L'INNOVATION

Face au modèle agricole productiviste, gourmand en pesticides, en eau, destructeur des sols et dépendant de la grande distribution, les écologistes en responsabilité encouragent une agriculture respectueuse de la santé et de la valeur du travail des agriculteurs et des agricultrices, de la biodiversité et du climat, et pourvoyeuse d'emplois.
A l'échelle municipale, cela passe par la commande publique de la restauration collective pour soutenir cette agriculture saine et durable.
C'est la garantie de revenus décents et stables, tout en assurant le droit à une alimentation de qualité.
Dans le 18e arrondissement, sans supplément pour les parents , 70% de produits durables, 50% de bios, une alternative végétarienne quotidienne et des produits labellisés sont proposés aux enfants, et une réforme de la restauration scolaire engagée pour leur offrir des repas faits maison et en liaison chaude. A ce jour, 6 établissements sont déjà concernés et d'ici 2029, ce seront 13 nouvelles cuisines construites.
Devant l'accroissement du nombre de personnes contraintes de se priver de repas, nous devons multiplier les réponses : en poursuivant les distributions alimentaires et la création de cantines solidaires, et par l'innovation. Ainsi, nous expérimenterons dans le 18e la sécurité sociale de l'alimentation auprès d'habitant.es et d'associations volontaires : une somme sera distribuée sans contrepartie pour être dépensée dans des magasins conventionnés de l'arrondissement.

Les élu.e.s écologistes - Pierre-Yvain Arnaud, Frédéric Badina, Anne-Claire Boux, Léa Balage El Mariky, Mams Yaffa, Anzoumane Sissoko, Victoria Barigant, Antoine Dupont, Thierry Cayet, Fanny Benard, Manal Khallouk, Sylvie Pulido, Emile Meunier, Douchka Markovic
elu.e.secolos18@gmail.com

LUTTE CONTRE LE BRUIT : UN ENJEU DE SANTÉ PUBLIQUE

À Paris, de plus en plus d'habitants nous alertent sur les bruits qu'ils subissent au quotidien, notamment la nuit. La multiplication d'études scientifiques et les alertes répétées des professionnels de santé sur les effets néfastes des pollutions sonores pour notre bien-être et notre santé doivent nous amener à agir.

Les acteurs publics, notamment les villes, peuvent s'appuyer sur plusieurs leviers afin d'obtenir des résultats.

Nous devons réaliser de vraies politiques de prévention locale et nationale pour sensibiliser aux méfaits sanitaires et environnementaux des nuisances sonores. C'est également en accompagnant les professionnels et les particuliers en faveur d'une meilleure insonorisation des lieux comme à New-York ou à l'utilisation de modes de transports moins bruyants comme à Madrid que nous obtiendrons des résultats. Quand on sait qu'un seul scooter qui traverse Paris peut réveiller plus de 10.000 habitants, il faut opter pour des mesures accélérant la transition. Nous devons aussi agir pour faciliter la vie des victimes des nuisances sonores récurrentes. En plus d'un renforcement des moyens humains, les outils devraient être améliorés pour faciliter le signalement aux agents de contrôle.

Nous sommes convaincus qu'il est possible de concilier une activité culturelle, économique et sociale forte avec l'obligation de répondre à cet enjeu de santé publique. Seule une prise de conscience collective et une volonté politique forte le permettront.

Pierre-Yves Bournazel, Christian Honoré, Fadila Mehal, Elu-e-s du Groupe Indépendants et Progressistes

LA FABRIQUE DU CHAOS

CONSULTATION BIDON
Les Parisiens ont plus que boudé la "votation citoyenne" du 4 février. Avec une participation famélique de 5,68 %, cette mascarade aura tout de même coûté 400 000 € aux contribuables parisiens pour rien, alors que l'endettement de Paris se rapproche des 10 milliards d'euros !
Pourtant, les sujets sur lesquels les Parisiens souhaiteraient être consultés ne manquaient pas : ouverture de salles de shoot, ghettoïsation du logement social, soviétisation de l'habitat…
Il en est de même concernant la politique de circulation.

POLITIQUE DU PIRE
L'objectif d'Anne HIDALGO est de décourager les vilains égoïstes qui prennent leur voiture par plaisir.
Avec ses idées simplistes, elle a choisi une méthode aveugle : CRÉER ARTIFICIELLEMENT DES EMBOUTEILLAGES pour « pourrir la vie des automobilistes ». On en trouve un exemple Porte des Poissonniers, où les trottoirs ont été élargis sans nécessité afin d'engorger un axe autrefois toujours fluide.

CONSÉQUENCES PERVERSES
Or, c'est d'abord la vie des riverains que Anne HIDALGO dégrade : bruit, klaxons, pollution des véhicules qui tournent au pas pendant des heures sous leurs fenêtres. Or, sur la chaussée, il n'y a pas que des égoïstes : pompiers, police, SAMU sont bloqués ou entravés ; les artisans rechignent à intervenir ; les bus sont ralentis …

Gageons qu'avec la fabrique du chaos, Paris sera prêt pour les JO !

Vos élus Les Républicains et Centristes : Angélique Michel, Rudolph Granier, Anne Giudicelli, Éric Ehlers
changerparis18@gmail.com

MAIRIE DU 18E

Permances de député.e.s

Monsieur Aymeric Caron, député de la 18e circonscription de Paris

Accueil sur rendez-vous à prendre par mail : cedric.kerdrebez@clb-an.fr ou par téléphone au 06 98 98 17 79
-

Madame Danièle Obono, députée de la 17e circonscription de Paris

Accueil sur rendez-vous à prendre par mail : contact@deputee-obono.fr ou par téléphone au 01 40 63 61 08
-

Madame Caroline Yadan, députée de la 3e circonscription de Paris

Accueil sur rendez-vous à prendre par téléphone au 01 40 63 94 19

PRÉFECTURE DE POLICE
Liberté
Égalité
Fraternité

VILLE DE PARIS

18e MAIRIE

PÉRIMÈTRES DE SÉCURITÉ

Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024

Réunion d'information mercredi 24 avril à 19h mairie du 18e

La réunion sera retransmise en direct sur notre chaîne Youtube
Toutes les infos sur mairie18.paris.fr

PARIS 2024

PARIS 2024